



**HAL**  
open science

## Laâyoune, une ville interface saharienne

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. Laâyoune, une ville interface saharienne. La ville au Sahara et dans le désert, Dec 2005, Aix en Provence, France. halshs-00820956

**HAL Id: halshs-00820956**

**<https://shs.hal.science/halshs-00820956v1>**

Submitted on 7 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thomas Lacroix  
Marie Curie fellow  
Center for Research in Ethnic Relations  
University of Warwick

**2005** *Laâyoune, une ville interface saharienne*, international conference « les villes sahariennes », IREMAM, MMSH, Aix-en-Provence, December

## **Laâyoune, une ville interface saharienne**

La ville de Laâyoune apparaît comme une incongruité géographique. Cette cité a connue au cours des trente dernières années une croissance spectaculaire en dépit d'un environnement hostile et très insuffisant en ressources tant économiques qu'aquifère. La région ne reçoit que 45 mm d'eau par an. Les 2/3 de l'eau de la ville provient d'une usine de désalinisation et le reste de la nappe phréatique. Cette dernière a baissé de moitié sur les vingt dernières années et connaît des problèmes d'infiltration de l'eau de mer.

### *Croissance de la population de Laâyoune entre 1974 et 2004*

Année	1974	1982	1994	2004
Population	6000	93875	136950	183691

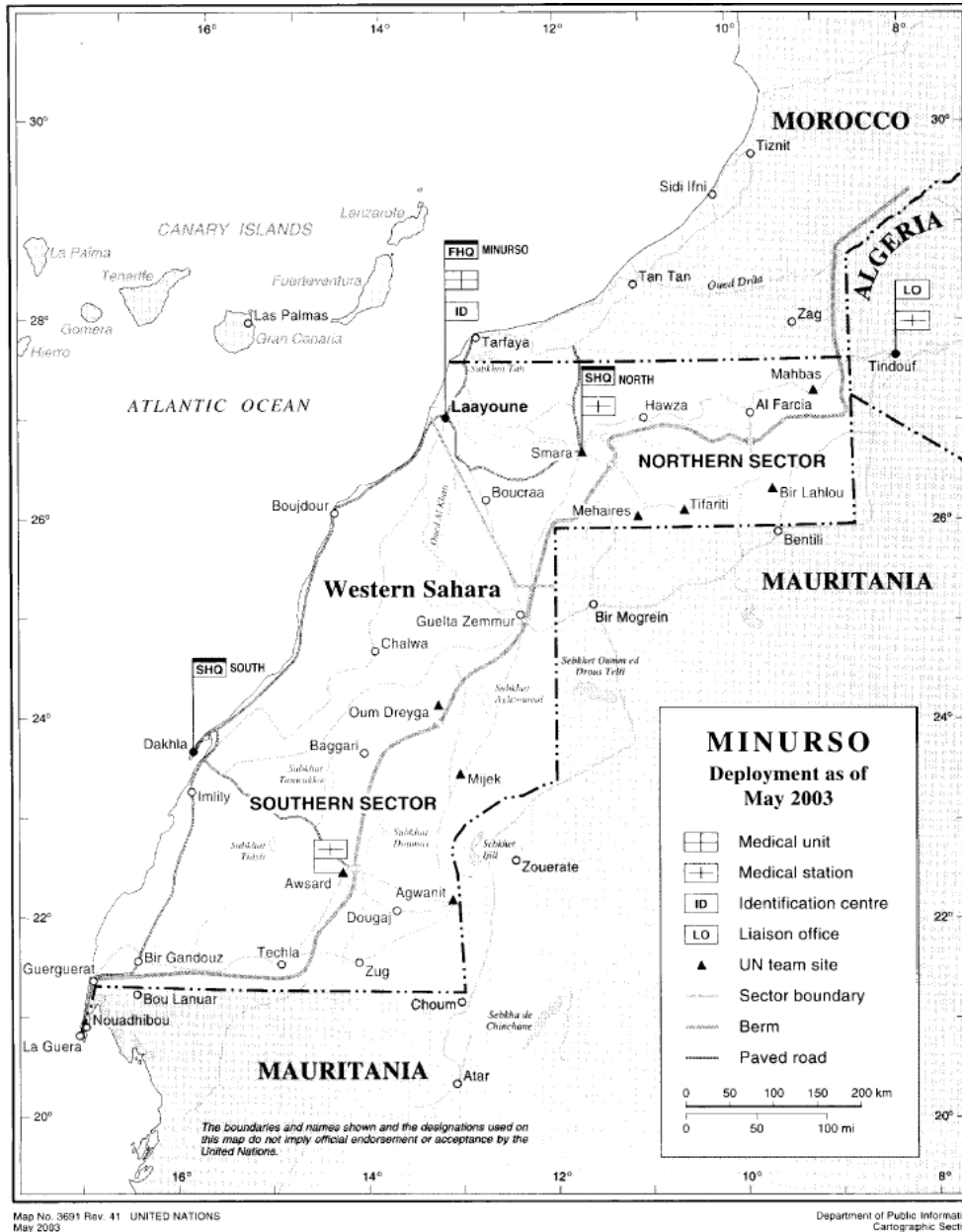
Source : agence urbaine de Laâyoune, Direction de la statistique

Avant la marche verte, en 1975, la ville était un poste militaire espagnol comptant 6000 habitants permanents. Elle n'était, avant 1930, qu'un point de ravitaillement en eau des caravanes de passage. Aujourd'hui, il s'agit de la seconde ville du Sahara avec près de 200 000 habitants. Cette croissance n'a en rien à voir avec un quelconque boom économique. Cette explosion démographique peut se comprendre si l'on appréhende la ville comme une interface entre deux Océans : le Sahara d'une part, et l'Atlantique (et au-delà, l'Europe) d'autre part.

Laâyoune est la clé de voûte de la politique saharienne du Maroc. Le contrôle de l'ensemble du territoire saharien repose sur le contrôle de la ville. La cité fait figure de porte d'accès à un Hinterland qui s'étend jusqu'à la Mauritanie. Cette stratégie politique repose sur un arrière-plan économique. Le port de la ville permet l'exploitation des ressources naturelles de la région, principalement la pêche et le phosphate.

Par ailleurs, la ville se situe à 80 Kms des côtes des Canaries espagnoles. Cette proximité géographique se surimpose au contexte historique puisque la région fut sous domination espagnole entre 1919 et 1975. Une forte communauté sahraouie réside pour ces raisons dans l'Archipel. Elle est le support d'une importante circulation migratoire entre les deux rives. Depuis la fin des années 1990, avec la traversée de plus en plus difficile du détroit de Gibraltar, des migrants d'autres régions du Maroc, puis d'autres régions du monde, sont venus grossir les flux migratoires. Pour cette raison, Laâyoune fait figure de porte sur l'Europe et sur le monde.

Nous allons essayer ici de dégager les raisons de cette croissance. Nous présenterons en premier lieu la composition de la population et leur origine. Dans un second temps, nous établirons le lien entre l'augmentation de la population et le conflit du Sahara Occidental. Enfin, nous nous pencherons sur une autre forme de mobilité qui s'inscrit en seconde main dans le contexte général : celle des immigrés clandestins qui tentent de rentrer en Europe par les Canaries.

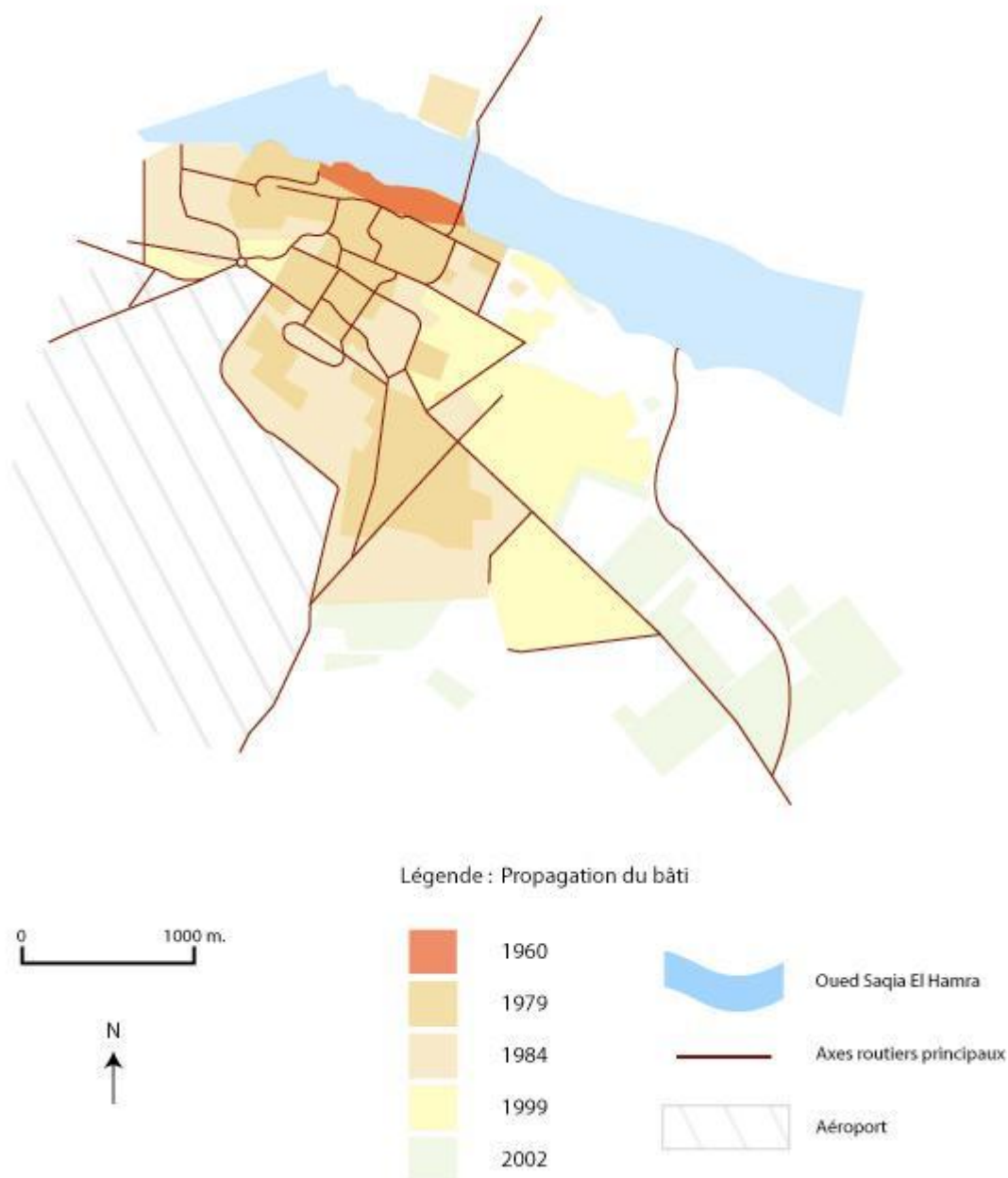


## 1. La croissance urbaine de Laâyoune

La ville a connu une croissance spectaculaire au cours de ces quarante dernières années. La carte 2 montre une extension rapide de son habitat, selon une orientation Est-Sud-Est, le long de l'axe Laâyoune-Smara. Cette extension s'est faite au rythme des plans d'aménagement successifs à la fois pour l'accueil des fonctionnaires

marocains mais aussi pour le recasement des familles sahraouies venues de la région ou des autres régions du Maroc.

### Extension de la ville de Laâyoune : 1960-2002

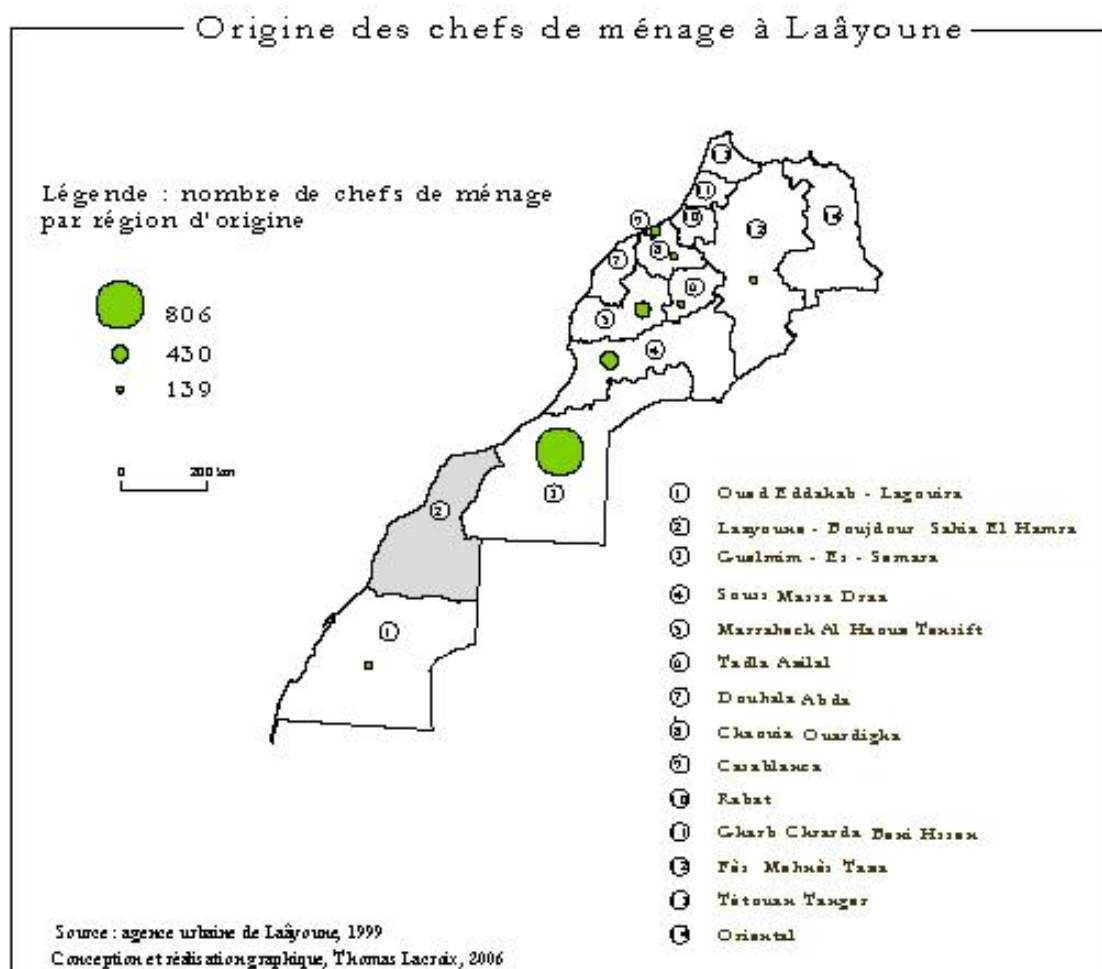


Sources : Agence urbaine de la ville de Laayoune  
Conception et réalisation graphique : Thomas Lacroix

Plus de la moitié des habitants sont nés hors de la ville (75% des chefs de ménage<sup>1</sup>). Laâyoune est donc habitée par des immigrants venus d'autres régions du Maroc. La carte des régions d'origine des ménages montre que la plupart viennent des provinces avoisinantes : Goulimime et Tan-Tan pour 1/3 d'entre eux. Le reste se répartit entre les provinces centrales du Royaume avec une prédominance des grandes villes : Rabat et Casablanca d'où proviennent la majorité des fonctionnaires. Il faut noter le nombre

<sup>1</sup> Les chiffres sont issus de l'enquête ménage annexée au plan d'aménagement de la ville de Laâyoune du Ministère de l'Intérieur et du Ministère de l'Aménagement du Territoire, 1999

important de personnes provenant de Settât où réside une forte communauté sahraouie.



Il faut donc distinguer trois composantes au sein de la population. Les fonctionnaires, les familles sahraouies et les populations non sahraouies venues pour de bonnes ou mauvaises raisons économiques.

La fonction publique constitue le principal secteur d'emploi de la ville. Elle fournit un emploi sur deux, dont 15% pour la défense et la sécurité publique. Ceci explique que le second facteur d'immigration à Laâyoune est la mutation. Elle est la cause de 25% des arrivées.

La seconde composante est celle des populations sahraouies issues des diverses provinces du Royaume. La colonisation espagnole a généré plusieurs vagues de départ successifs à partir de 1884 (occupation de Dakhla, date du début de l'occupation espagnole), et ce jusque dans les années 1960, lors de la guerre des sables entre l'Algérie et le Maroc. A ces événements, il faut ajouter la circulation des hommes et des femmes générée par les liens matrimoniaux qui unissent les tribus au Nord et au Sud. Les provinces de Goulimime et de Tan-Tan sont les plus concernées par cette exode. Les villes principales, Casablanca et Rabat, mais aussi Settât, connaissent une forte communauté sahraouie. Les raisons du retour de ces exilés sont multiples. Nous les aborderons dans la partie suivante. L'arrivée de ces familles a donné lieu à la formation de campements de fortunes appelés les Mokhayemates.

La troisième composante est celle des personnes attirées par le front pionnier saharien. Il s'agit d'une population très hétérogène : commerçants, chômeurs, aventuriers, prédicateurs salafistes. Ce sont principalement la croissance de la ville et les avantages économiques qui lui sont attribuées qui ont attirés ces populations. Mais

on compte également des personnes déplacées dans le cadre du programme « d'entraide nationale ». Ces personnes, bénéficiaire de ce programme se voient proposés de petits emplois à Laâyoune. La ville draine une population pauvre issue des autres provinces du Royaume. Le chômage touche près de 30% de la population active, l'un des taux les plus élevés du pays.

Laâyoune est donc relié par le truchement de ces réseaux sociaux avec l'ensemble du territoire marocain.

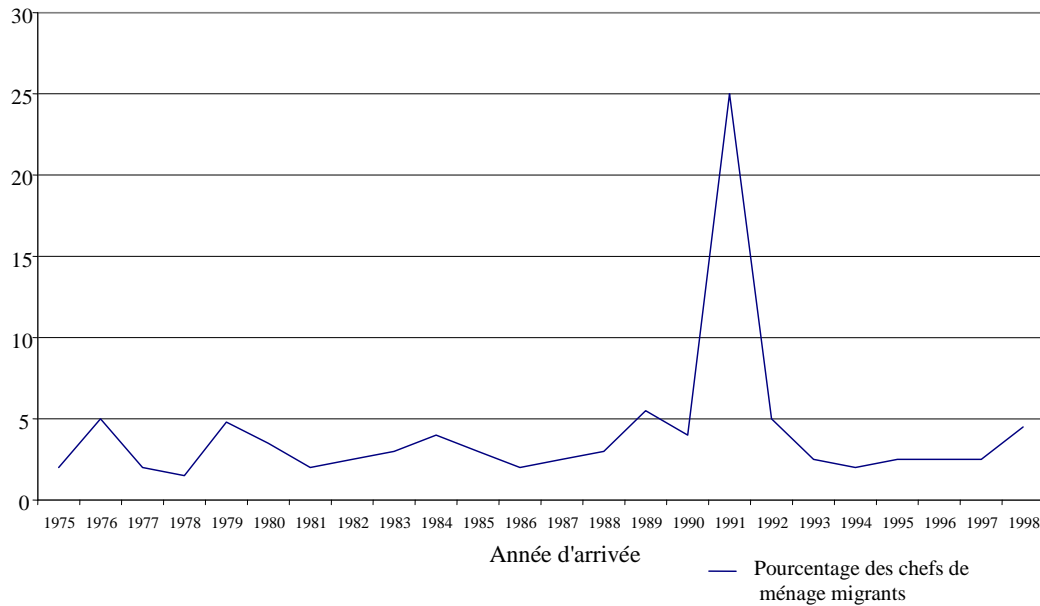
## **2. La croissance urbaine à la croisée du politique et de l'économique**

### *a. Historique du conflit du Sahara Occidental*

L'histoire du conflit permet de retracer les grandes vagues d'arrivées des populations sahraouies. Le Maroc revendique le territoire espagnol au lendemain de son indépendance. Rabat introduit le dossier au Nations Unies en 1960. Mais c'est en 1975, jour du rendu de l'avis consultatif de la Cour Internationale de Justice, que Hassan II annonce une annexion pacifique, « la marche verte ». En 1976, les troupes espagnoles se retirent. Des combats éclatent entre le Maroc et le Front de Libération du Saqia El Hamra et du Rio de Oro (le Front POLISARIO). L'ONU, puis le l'OUA à partir de 1979 interviennent pour trouver un règlement pacifique du conflit. En 1981, Hassan II demande un référendum d'autodétermination lors du sommet de l'OUA. En 1984, le Maroc se retire de l'OUA suite à l'admission en son sein d'une délégation du Front POLISARIO. En 1985, l'ONU entame une mission de bons offices qui aboutit, en 1988, à un accord des parties sur un plan de paix, puis, en 1990 au texte qui fixe le plan de règlement incluant un cessez-le-feu et l'organisation du référendum. En 1991, le Conseil de Sécurité crée la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un Référendum au Sahara Occidental (MINURSO). Si le cessez-le-feu a globalement été respecté par les parties, le référendum n'a pu être jusqu'ici tenu en raison des désaccords sur le processus d'identification des personnes habilitées à voter. Le processus est aujourd'hui quasiment achevé mais d'autres difficultés subsistent. Le Maroc tente d'introduire, dans le cadre de la proposition d'un accord-cadre, un statut d'autonomie intermédiaire entre l'intégration et l'indépendance, tandis que le POLISARIO refuse de revenir sur le plan de 1991.

Ces événements ont eu pour la ville des conséquences considérables (voir graphique suivant). L'année 1976, consécutive au retrait espagnol et 1979, marquée par de fortes avancées diplomatiques, ont été celles d'arrivées importantes de réfugiés (respectivement 5% et 4,8% des chefs de ménage se sont installées à cette époque). L'annonce du projet de référendum en 1991 a attiré plusieurs dizaines de milliers de Sahraouis (25% des chefs de ménages sont arrivés cette année-là). Le référendum est aujourd'hui la troisième raison d'installation à Laâyoune après la recherche d'emploi et la mutation des fonctionnaires (cela concerne 20% de la population). Cet afflux de population est motivé par la volonté de décider pour l'avenir du territoire mais aussi d'être reconnu officiellement comme Sahraouie. Le processus d'identification a suscité une exacerbation de l'identité sahraouie. La carte d'électeur délivré par la MINURSO catalyse la « sahraouité » moderne. Toutefois, ce phénomène n'est pas seulement motivé par des raisons politiques identitaires. L'Etat a contribué à sédentariser cette population en offrant, dans le cadre d'opérations de recasement, un terrain, voire un logement aux habitants des camps. La carte de la MINURSO matérialise donc un accès à la ville de Laâyoune et à ses ressources économiques.

**Année d'arrivée des chefs de ménage à Laâyoune :  
1975-1998 (en %)**



Source : Enquête ménage 1999 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Ministère de l'Intérieur

*b. L'appât économique*

Les ressources économiques de la ville sont principalement la pêche et l'exploitation des phosphates de Boucraa. Cette dernière emploie environ 3000 personnes. Toutefois, il ne s'agit là que de la face la plus visible de la réalité économique de la ville. La région a été défiscalisée afin d'encourager le développement économique. Aujourd'hui, près de 2000 entreprises ont déclaré leur siège à Laâyoune. Le commerce est, officiellement, le secteur d'emploi de 25% de la population. Toutefois, 90% d'entre elles n'ont pas d'activité dans la région et cette déclaration n'a qu'une fonction de boîte aux lettres pour échapper à la fiscalité. Pour autant, cette défiscalisation a généré une forte activité commerciale légale ou non qui a fait de la ville un véritable front pionnier. La revente de produits détaxés dans les autres régions du pays a fait florès, au premier rang desquels les trafics d'essence, de médicaments et de cigarettes.

D'une façon générale, la croissance économique est la carte jouée par le Maroc pour attirer ou maintenir dans la ville ces habitants. Cette stratégie concerne d'abord les chefs de tribus qui ont fait allégeance au Palais. Ces personnalités, fer de lance de la sahraouité marocaine contre les élites du POLISARIO, se sont vues octroyer des licences privilégiées dans les secteurs de la pêche ou de l'exploitation du sable ou encore l'obtention de marchés publics.

Par ailleurs, la défiscalisation est un moyen pour le régime de s'assurer le soutien de l'armée. Certains généraux ont pu se constituer des fortunes colossales à partir de l'exploitation de la pêche ou d'autres secteurs. Cette manne profite à l'ensemble de la hiérarchie militaire. Pour comprendre toutes les dimensions de ces largesses concédées à l'armée marocaines, il faut revenir aux conditions dans lesquelles Hassan II a décidé de procéder à la « Marche Verte ». En 1975, l'armée est un foyer

d'opposition qui menace le régime. Hassan II a échappé coup sur coup à deux attentats perpétrés par des hauts dignitaires de l'armée, à la tête desquels, le général Oufkir. Dans ces conditions, la « Marche Verte » fut l'événement qui a permis à Hassan II de créer une unité nationale autour de sa personne et d'envoyer les cadres de l'armée loin du Palais, dans le Sahara Occidental. La présence militaire dans la région est donc une clé de la consolidation de la monarchie.

Enfin, les ressources du Sahara, bien que maintenues entre quelques mains, ont attiré une population de chômeurs et indigents issues des grandes villes marocaines.

Le pari démographique de Laâyoune est la clé de voûte de la stratégie saharienne du Maroc. Il s'agit d'assurer son implantation dans la région et s'octroyer une majorité favorable en cas de référendum. C'est moins le contrôle du territoire en terme de superficie qui est en jeu que celui des familles et des réseaux tribaux. Cette stratégie prend d'autant plus de sens que le Maroc demande que les personnes habilitées à voter ne soient pas seulement les Sahraouis recensés par la MINURSO, mais également les populations arrivées dans la zone avant le 31/12/1999. Le temps et les courbes démographiques jouent en faveur du Palais.

### **3. La circulation migratoire entre Laâyoune et les Canaries : le cas de l'immigration clandestine**

Je me bornerai ici à la présentation des flux humains.

Les habitants de Laâyoune entretiennent des relations étroites avec les îles Canaries. D'abord parce que une très forte communauté sahraouie y réside depuis la période coloniale. Les Canaries sont la première région d'accueil à l'étranger. Aujourd'hui, on peut affirmer que la quasi-totalité des familles sahraouie de Laâyoune ont au moins un membre sur les îles Canaries ou ailleurs en Espagne. Cette relation génère une intense circulation, soit légale soit illégale (par petite embarcation) et donc un savoir-faire de la circulation sur laquelle est venue se greffer d'autres populations, qu'ils soient Marocains venus d'autres provinces ou d'autres pays. La migration clandestine est devenu un débouché pour un certain nombre de pêcheurs qui se retrouvent dépourvus de licence de pêche suite à la crise que connaît le secteur. Je vais parler de ces derniers. Les informations proviennent à la fois de la Wilaya et de membres du secteur associatif (et donc à prendre au conditionnel en l'absence d'enquêtes directes).

Les Nord-Africains, qu'ils soient Marocains, Algériens, Tunisiens ou Mauritaniens semblent avoir un comportement très différents des autres nationalités. Les Nord-Africains sont présents dans l'enceinte de la ville, ils sont en particulier visibles à la nuit tombée sur la place centrale qui fait office de lieu de rencontre entre les candidats et les passeurs. Ce sont principalement des hommes jeunes, voire des adolescents qui sont venus par leur propres moyens.

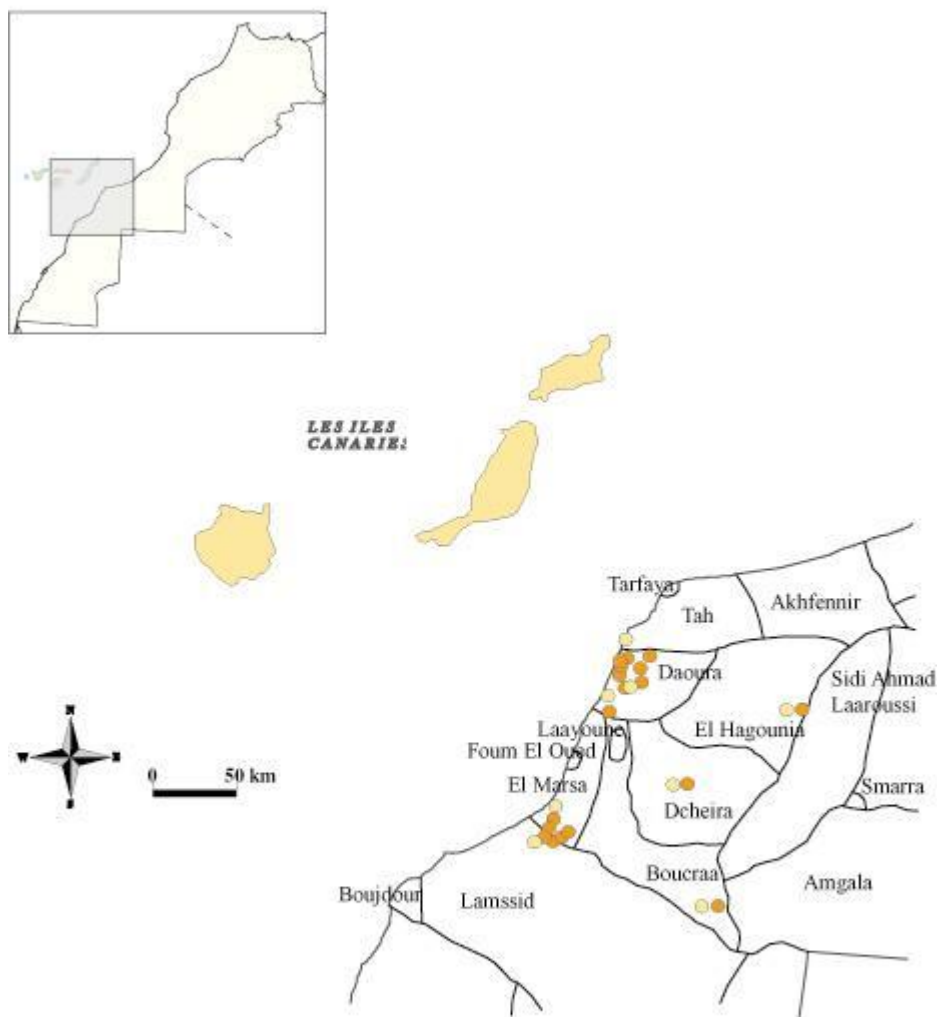
Les Subsahariens et les Asiatiques viennent quant à eux par le biais de réseaux organisés. La route empruntée passe par le Nord du Maroc. Ils rentrent sur le territoire marocain par Oujda via l'Algérie et descendent au Sud par la route. Ils ne passeraient donc pas par la route du Sud, beaucoup plus surveillée. Ensuite, ils ne résident pas dans la ville même, mais dans des camps de fortune dans le renforcement d'une barkhane. Selon les autorités, ils construisent eux-mêmes leur embarcation sur place et l'emmènent avec eux jusqu'au rivage pour la traversée (cette information est sujette à caution). (voir la carte des arrestations)



Aujourd'hui, les départs se poursuivent. Toutefois, en raison des contrôles renforcés autour de Laâyoune, ils se font dans la région de Boujdour, près de 200 Kms au Sud afin de contourner la présence militaire. Le rallongement de la route renforce les dangers que représente le voyage. On a par exemple repêché une trentaine de cadavres en 2005 à Boujdour suite au renversement d'une barque. Cette immigration intéresse donc très peu la ville de Laâyoune. Pourtant, ces flux pourraient augmenter dans les années à venir si, face aux coûts qu'engendre le contrôle (4 millions de dirhams en 2004 hors salaires), la surveillance se relâchait.

Ces flux sont devenus un enjeu politique international de premier ordre. En 2004, le Maroc a conféré à un régiment la tâche de ratisser la région entre Laâyoune et Tarfaya pour démanteler les réseaux. Cela a donné lieu à près de 5000 arrestations (contre 933 en 2003). Cette politique répond à une opération de séduction des autorités européennes afin d'attirer des fonds et de justifier la présence militaire dans la région. Les forces de sécurité marocaines et espagnoles ont mis en place un système de patrouilles conjointes. Ensuite, ces flux sont instrumentalisés à la fois par le Maroc et par le POLISARIO pour décrédibiliser le camp adverse dans son rôle de contrôle de la région. Des migrants sont régulièrement trouvés dans la zone grise. Le Maroc se plaint du POLISARIO qui laisserait passer ces migrants et le POLISARIO répond en accusant le Maroc d'abandonner des migrants capturés dans cette zone. Le sujet a pris suffisamment d'importance pour qu'il fasse l'objet d'une rubrique dans chaque rapport du secrétariat général de l'ONU depuis 2003. Ce débat s'inscrit dans une stratégie générale du Maroc qui instrumentalise ces flux clandestins pour négocier le tracé de ses frontières auprès de la communauté internationale (l'occupation de l'îlot Persil qui a débouché sur le conflit avec l'Espagne était justifiée par la nécessité de surveiller les passages de barques clandestines).

## Les arrestations des candidats à l'immigration clandestine dans les environs de Laayoune



- Lieux de refuge
- Lieux d'arrestations des candidats à l'émigration clandestines

Source : Willaya Laâyoune, DAG

L'avenir de Laâyoune est donc dans une totale incertitude. Les enjeux démographiques se combinent avec des enjeux politiques qui conduisent à une surenchère. L'agence urbaine prévoit un doublement de la population sur 15 ans, même si les ressources d'eau continuent à diminuer.

